



PLANET'ERE

Le réseau francophone des acteurs de l'éducation à l'environnement

bulletin d'info

Bulletin d'information de PLANÈT'ERE - Numéro 2 - DÉCEMBRE 2006

EDITO

Message de fin d'année 2006 de la Présidente de l'Organisation Internationale Planèt'ERE



L'année 2006 tire à sa fin. Il est de coutume de jeter un regard rétrospectif sur les années qui s'achèvent afin d'aborder l'année nouvelle avec de nouveaux projets. C'est le cas de l'Organisation internationale (OI) Planèt'ERE, qui en tant que seul réseau francophone des acteurs de l'Éducation à l'Environnement, se doit de faire son propre bilan.

Loin d'être exhaustif (le cadre ne s'y prêtant pas), l'année 2006 est considérée par notre organisation à la fois comme l'an I de la tenue du forum Planèt'ERE 3 et de la décennie des Nations Unies pour l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (2005-2014). Quelle coïncidence dira-t-on? Non, car nous sommes tous des habitants de la même planète et les problèmes environnementaux nous affectent tous. Revenons à l'année 2006. L'OI Planèt'ERE fut occupée, cette année, par la mise en chantier des conclusions du forum Planèt'ERE 3, tenu à Ouagadougou en juillet 2005, et par la préparation du quatrième forum du genre. Six points principaux ont mérité notre attention:

1. lancement du site www.planet'ere.org. L'importance de l'Internet dans le domaine de la communication est telle que notre organisation se devait de l'utiliser dans sa stratégie d'information et d'éducation à l'environnement.
2. lancement du bulletin Planèt'ERE.net dont ce numéro constitue le second. C'est un bulletin d'information et de partage d'expériences au profit de tous les acteurs d'éducation à l'environnement.
3. adoption du cahier de la gouvernance de Planèt'ERE afin que son fonctionnement se modernise sur la base de procédures administratives et financières clairement définies.
4. adoption du cahier des charges de Planèt'ERE 4 pour favoriser sa bonne préparation.
5. organisation des acteurs en réseaux nationaux et régionaux. C'est le cas, pour ne citer que ceux-là, du Réseau d'Éducation Environnementale pour le Développement Durable en Afrique Centrale (REDDAC) et du Réseau des Acteurs Burkinabè de la société civile pour l'Environnement qui verra le jour incessamment.
6. le plaidoyer auprès des institutions comme l'OI de la Francophonie et l'Unesco.

Il reste bien entendu que, aussi nécessaire et significative qu'elle soit, l'action de notre organisation se révélera insuffisante si elle n'est pas accompagnée et soutenue par une solidarité internationale agissante.

Ceci m'amène à aborder le point d'ombre de l'action de notre organisation qui est la mobilisation des ressources. Les besoins sont immenses face aux défis environnementaux et les ressources font défaut. Je souhaite ardemment que l'année 2007 soit marquée par une mobilisation conséquente en faveur de l'opérationnalisation du Fonds d'intervention en éducation relative à l'environnement (FIERE) qui servirait à appuyer et renforcer les initiatives locales.

Je ne finirai ce propos sans sacrifier à la tradition de formuler, au nom du Conseil d'Administration de l'OI Planèt'ERE, de l'équipe de rédaction de Planèt'ERE.net et au mien propre, les vœux les meilleurs pour l'année 2007 à tous et à toutes.

Araba Kadidiatou Yonli/Zerbo

Présidente de Planèt'ERE

naturevie@fasonet.bf

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1
Un mot de la présidente	
STRUCTURES PLANÈT'ERE	2
La présidente de Planèt'ERE à Montréal	
En route vers Planèt'ERE 4!	
2007, an 1 pour devenir membre de Planèt'ERE	
COLLECTIFS NATIONAUX	4
Burundi : contre la dégradation du sol	
Burkina Faso : éco citoyenneté	
Tchad : prendre conscience par l'ERE	
PARTEN'ERE	7
Valoriser le don de la parole	
EVENEMENTS	8
Appel de Montpellier contre la désertification	
Forum : lutte contre la désertification dans les zones arides	
Parallèles entre diversité biologique et diversité culturelle	
CALENDRIER	10
Au calendrier des événements	
FORMATION EN ERE	12
Togo : camps de jeunes ADETOP	
Bénin : formation sur la biodiversité	
CARREFOUR COOPÉRATION	14
Burkina Faso et Royaume Uni	
OPINIONS	16
Éducation à l'urbanité durable	
IMPRESSUM	33



STRUCTURES PLANÈT'ERE

La présidente de Planète'ERE à Montréal
les 30 et 31 octobre 2006

par Robert Litzler



A U T E U R

Robert Litzler

Professeur et
président de
l'AQPERE
Québec,
(Canada)
Président
Commission
Finances
et trésorier de l'OI
Planète'ERE
[aqpere@
videotron.ca](mailto:aqpere@videotron.ca)

La présidente acquitte la cotisation de la Fondation Nature et Vie auprès du trésorier de Planète'ERE, devenant ainsi la première ONG membre de Planète'ERE.

La cérémonie de remise de diplôme de fin d'études de la fille de Mme Araba Kadidiatou Yonli, présidente de Planète'ERE, qui se tenait à l'Université d'Ottawa récemment, nous a valu la visite de la présidente à Montréal les 30 et 31 octobre 2006. L'occasion était belle pour lui préparer son agenda montréalais.

Elle était d'abord reçue par Lucie Sauvé, titulaire de la chaire de recherche du Canada en Éducation relative à l'environnement à l'Université du Québec à Montréal pour régler les dernières formalités pour son inscription au programme de formation à distance du programme court en éducation relative à l'environnement, donné par la chaire. L'après-midi de cette première journée avait conduit la présidente au Club 2/3 pour saluer ceux et celles qui l'avaient déjà reçue en avril 2005, lors d'une visite qui avait précédé le forum Planète'ERE 3. Le séjour s'est poursuivi par une rencontre de trois groupes influents dans le paysage environnemental montréalais : Environnement Jeunesse et son directeur Jérôme Normand, Greenpeace Québec et son directeur Steven Guilbeault et Robert Perreault, directeur général du Conseil

régional de l'environnement de Montréal qui réunit plus de 150 groupes actifs en environnement dans la grande région de Montréal. Visite des lieux et court entretien avec chacun des trois. En soirée, la présidente était l'invitée de Robert Litzler, trésorier de Planète'ERE et de son épouse Janine Marquis pour un souper festif dans leur demeure montréalaise.

Le lendemain, Mme Patricia Hanigan, directrice générale du Collège de Rosemont, lieu du siège social de Planète'ERE, offrait un dîner à la salle du conseil du collège, en l'honneur de la présidente. Cette réception, qui regroupait une vingtaine de convives, était précédée d'une séance d'échanges sur la progression de l'ERE au Québec.

Avant de prendre congé de ses hôtes, la présidente tenait à remettre au trésorier la cotisation à Planète'ERE de la Fondation Nature et Vie pour l'année 2007, devenant ainsi le premier membre en règle de Planète'ERE. Quelques photos ont immortalisé ce passage de la présidente en sol québécois, après quoi elle prit congé de nous pour retourner à Ouagadougou.



Réception à la salle du conseil du Collège de Rosemont

De gauche à droite : Jacqueline Toramanian, retraitée Brundtland; Jean Robitaille, Conseiller EVB auprès de la CSQ; Carole Marcoux, Conseillère en ERE auprès de la CSDM; Monique Trudel, Consultante internationale en ERE et membre du Ca de Planète'ERE; Robert Litzler, Président de l'AQPERE et trésorier de Planète'ERE; Kadidiatou Yonli, Présidente de la Fondation Nature et Vie et Présidente de Planète'ERE; Pascal Labonté, Secrétaire général de Planète'ERE; Sophie Lafrance, Coordinatrice en environnement du Collège de Rosemont; Anne Couillard Directrice des communications du Collège de Rosemont; Jean-Marc Létourneau, Adjoint à la direction - Service de la Vie étudiante; Édith Massicotte, Directrice des études du Collège de Rosemont; Jacques Fortin, Directeur des ressources matérielles et des finances.

STRUCTURES PLANET'ERE



CAHIER DES CHARGES En route vers Planèt'ERE 4!

par Pascal Labonté

Lors du lancement du bulletin Planèt'ERE.net en septembre 2006, nous faisons part à nos lecteurs de l'adoption par le conseil d'administration (C.A.) de Planèt'ERE de la nouvelle version du cahier des charges pour l'organisation du forum Planèt'ERE 4. Ce texte contient toutes les dispositions auxquelles doit satisfaire le groupe organisateur du pays hôte.

On peut le consulter sur le site www.planetere.org dans la rubrique "Documents Fondateurs".

Le C.A. a également fixé au 30 juin 2007, la date limite pour recevoir la candidature à l'organisation du forum Planèt'ERE 4 en 2009. Il faudra aussi tenir compte que la 5^e conférence mondiale de l'éducation relative à l'environnement aura lieu fin juin 2009 à Montréal.

AUTEURS

Pascal Labonté
Secrétaire général
Planèt'ERE
Infoplanetere@crosemont.qc.ca

COMMISSION FINANCES 2007, l'an 1 pour devenir officiellement membre de Planèt'ERE

par Robert Litzler

Le 13 juin 2006, réunis en session de travail à l'Agence Universitaire de la Francophonie à Paris, les membres du Conseil d'administration (C.A.) de l'Organisation Internationale Planèt'ERE ont convenu que le 1^{er} janvier 2007 deviendrait le premier jour pour devenir officiellement membre de Planèt'ERE. Vous apprendrez ailleurs dans ce bulletin que la Fondation Nature et Vie du Burkina Faso est devenue la première ONG à devenir membre de Planèt'ERE en remplissant et signant son bulletin d'adhésion de Planèt'ERE. Nous invitons donc tous les lecteurs de Planèt'ERE.net à consulter le cahier de la gouvernance qui se trouve sur le site www.planetere.org. Ils pourront identifier la catégorie à laquelle appartient leur organisation et les conditions à remplir pour devenir membre.

Chaque bulletin Planèt'ERE.net rendra compte de la progression du nombre d'adhérents à Planèt'ERE.

Il est très important pour l'avenir de Planèt'ERE et sa capacité de créer le fonds d'intervention en éducation relative à l'environnement (FIERE), qu'un grand nombre d'institutions et d'ONG, préoccupées par la sensibilisation et l'éducation des citoyens aux problèmes environnementaux, adhèrent à notre formation, la seule dédiée exclusivement à l'éducation relative à l'environnement dans la perspective d'un avenir plus viable de nos sociétés. Les cotisations de nos membres et leurs nombres constituent l'élément de base sur lequel reposera la stratégie financière que la Commission Finance va soumettre aux membres du C.A. au premier trimestre de l'an 2007.



Robert Litzler
Professeur et
président de
l'AQPERE
Québec
(Canada)
Président
Commission
Finances
et trésorier de l'OI
Planet'ERE
aqpere@videotron.ca



COLLECTIFS NATIONAUX

Le Burundi s'engage plus que jamais à protéger l'environnement et à lutter contre la dégradation des terres.

par Nahimana Guérin

A U T E U R



Nahimana Guérin
Coordonnateur en
ERE du Burundi
Membre du CA de
Planèt'ERE
alguerina@yahoo.fr



Une décision spectaculaire vient d'être prise par le gouvernement du Burundi en dédiant la semaine du 11 au 16 décembre à la protection de l'environnement sous le thème :

" Tous contre la pollution et la dégradation des terres pour le bien être de la population " .

ON NE LE DIRA JAMAIS ASSEZ, TOUTE GUERRE A DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES SUR L'ENVIRONNEMENT.

C'est le cas du Burundi où une guerre fratricide qui a duré 13 ans a laissé nues les mille et une collines suite aux déplacements massifs et répétés des Burundais et des peuples de la région des Grands Lacs ; une guerre qui a fait que le Lac Tanganyika est devenu le dépotoir de tous les déchets de la ville de Bujumbura, car ni les services municipaux d'hygiène, ni les services chargés de la canalisation des eaux usées et de la gestion des immondices n'ont pu s'acquitter correctement de leur travail.

Les camps des civils déplacés et ceux des militaires chargés de leur sécurité ont constitué une menace sérieuse aux arbres, sous le regard impuissant du gouvernement. Les rares forêts qui existaient avant la guerre ont été détruites, soit pour l'approvisionnement en bois de chauffage soit pour la reconstruction des maisons détruites par la guerre.

Toutefois la situation est en train de changer. Des mesures ont été prises par le gouvernement pour redresser la situation. Une police verte a été mise en place pour protéger l'environnement et adopter une loi stipulant que la coupe d'un arbre est strictement interdite, même par le propriétaire, sans l'autorisation de l'administration locale.

En instaurant cette semaine de l'environnement, le ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Environnement veut se donner l'occasion de sensibiliser tous les citoyens burundais sur l'intérêt de la protection de l'environnement pour leur bien être et ceux des générations futures. Les activités de la semaine seront clôturées par la Journée Nationale de l'ARBRE qui marquera le début de la campagne de plantations d'arbres produits en pépinières. Dans cette campagne de plantation, les arbres fruitiers seront à l'honneur, palliant ainsi à un déficit de l'équilibre alimentaire des burundais.



Outre la plantation d'arbres qui aura lieu dans toutes les régions du pays, notamment le long des berges des rivières qui traversent la ville de Bujumbura pour freiner l'érosion, les citoyens sont appelés au nettoyage des caniveaux et des espaces verts.

COLLECTIFS NATIONAUX



Le SNESS et l'éco citoyenneté

par Évariste Guibré

Cette année 2006 fut principalement marquée au Burkina Faso par le lancement de la campagne sur l'éco citoyenneté par les pouvoirs publics. Il s'en est suivi un engouement plus ou moins considérable des acteurs de l'ERE autour d'actions d'information, de sensibilisation et de formation de la population.

Il s'est surtout agi pour les acteurs, de sensibiliser l'opinion sur les questions relatives aux changements climatiques, à la forte pression sur les ressources en eau, aux problèmes liés au sol et aux ressources minières, à la perte de la diversité biologique, de même que sur divers problèmes liés au mode de vie et à la dégradation du cadre de vie, sans oublier ceux sur les risques naturels et biologiques

C'est dans ce contexte que le Syndicat National des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS), qui est le syndicat le plus numériquement représentatif de l'enseignement secondaire et supérieur au Burkina Faso - plus de 2500 membres actifs - s'est surtout attelé à sensibiliser et à

former les enseignants en vue d'accroître leurs capacités professionnelles et militantes sur l'ERE.

A chaque occasion de formation professionnelle ou syndicale, lors des "visites ciblées" aux établissements secondaires, de même que pendant les conférences publiques organisées à cet effet, le SNESS à travers sa Commission pour l'ERE, ne manque pas de sensibiliser et de former ceux qui ont la charge d'éduquer la jeune génération.

Le système éducatif de notre pays a entamé depuis quelques mois la relecture des programmes d'enseignement ; l'application du nouveau programme étant attendu pour la nouvelle année 2007.

Le SNESS a fait la pression nécessaire auprès des responsables du département des enseignements secondaire et supérieur, pour que des modules appropriés de l'ERE soient insérés dans les contenus.

A U T E U R



Évariste Guibré
Secrétaire Général
du SNESS
Burkina Faso
Membre du CA
de Planèt'ERE
guibree@yahoo.fr



COLLECTIFS NATIONAUX

TCHAD : PRENDRE CONSCIENCE DE L'ENVIRONNEMENT C'est le leitmotiv de la l'Association Jeunesse Anti Clivage

par Adam Abakar Kayaye

A U T E U R



**Adam
Abakar Kayaye**
Président AJAC MAO
Membre du C.A
Planet'ERE
kayaye76@yahoo.fr

Comme stipulé dans l'objectif 6 du plan d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en Afrique centrale, l'efficacité d'une politique d'éducation suppose l'engagement de tous les acteurs (Enseignants, Chercheurs,-animateurs) dans la mission.

Or le constat que l'on peut tirer au Tchad est tout-à-fait contraire: les dirigeants politiques sont davantage préoccupés par les conflits armés que par une véritable éducation de la jeunesse.

Concernant l'éducation environnementale, le projet du Tchad n'a pas rencontré de succès, d'autant plus qu'il ne concerne que la partie sud du pays. La partie nord qui est presque désertique n'en a pas profité. Les rares actions dans le domaine environnemental (ONG et Associations) ne couvrent pas l'ensemble de la partie nord.



*Causerie débat avec les jeunes au
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Mao*

Pour ce faire, une meilleure éducation environnementale nécessite :

- la mise en œuvre d'une politique nationale de l'éducation environnementale ;
- l'implication des unités administratives pour développer des politiques locales d'éducation environnementale ;
- l'aide financière adéquate pour les projets d'éducation à l'environnement.

Conformément aux objectifs poursuivis par l'organisation internationale Planèt'ERE et de ceux du Réseau d'Education Environnementale pour le Développement Durable en Afrique Centrale (REEDDAC), la section de l'Association Jeunesse Anti Clivage de Mao, qui se trouve à 300 km de la capitale Ndjaména, a organisé, au mois de septembre 2006, une semaine de sensibilisation afin de faire prendre conscience aux populations de la menace qui plane sur l'environnement, le but étant de les responsabiliser vis-à-vis de l'environnement. C'est ainsi que des débats, projections de film et jeux-concours ont été organisés en faveur des jeunes.



*Les pasteurs nomades à la recherche de
pâturage dans la région du Lac au Nord Tchad*

Des actions communes dans la région sont aussi à souligner. Les jeunes du Tchad, Centrafrique et Cameroun ont en commun un projet intitulé "Eau source de jeunesse ". Ce projet vise :

- à favoriser une gestion durable de l'eau par les jeunes ;
- à leur diffuser les comportements propices à une meilleure hygiène de vie ;
- à améliorer les connaissances et le savoir-faire des populations en matière d'éducation sanitaire et environnementale.

Ce projet prévoit sensibiliser 200 000 jeunes dans les trois pays, pour une durée d'un an renouvelable. Nous attendons le financement de l'UNESCO.

Le Tchad est par ailleurs consulté pour les préparatifs du forum sur les outils didactiques qui aura lieu au Cameroun fin juin 2007.

En cette fin d'année qu'il me soit permis, au nom des jeunes de mon Association, de présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à toute la famille Planèt'ERE. Que l'année 2007 soit une année de réussite de tous les projets de Planèt'ERE et qu'elle soit aussi une année de paix durable au Tchad.



Projection de film sur les coupes abusives de bois

PARTEN'ERE



Exposer en vitrine les experts qui possèdent le don de la parole

par Brigitte Blais

Communications Terre-à-Terre est une entreprise québécoise qui a lancé cette année un service de recherche de conférenciers, formateurs, animateurs et de chroniqueurs en environnement et développement durable. L'entreprise désire ainsi faire le pont entre les meilleurs orateurs et ceux qui les cherchent : les organisateurs d'événements.*

Les organisateurs d'événements du milieu des affaires, du milieu scolaire ou associatif ne savent pas où trouver des experts en environnement capables de bien vulgariser les enjeux environnementaux souvent complexes. Nous avons donc décidé de leur faciliter la tâche en regroupant sous une même vitrine des spécialistes qui ont le don de la parole.

Il nous aura fallu quelques années pour identifier les meilleurs orateurs, en faire une liste et monter notre service. Nous croyons que ce genre d'offre gagnerait à être développé dans chacun des pays de la francophonie, afin de multiplier les possibilités de contacts entre les experts et les publics.

Au Québec, *l'écrit* s'est énormément développé sur le web et dans les journaux ces dernières années. Nous croyons qu'il nous faut maintenant miser sur la sensibilisation et l'éducation à *l'oral* afin de rejoindre ceux et celles qui ne lisent pas.

Une agence de conférenciers consiste surtout à identifier et centraliser une banque de nom, coordonnées, résumés biographiques, résumés de conférence ou de formation, photos (numériques) des meilleurs orateurs, sur une variété de sujets touchant l'environnement. On écoute ensuite les besoins du client, on cherche, on trouve et on transige entre les deux. Internet sert ici de vitrine pour les orateurs les plus disponibles.

Chaque pays doit toutefois découvrir comment rendre une telle activité rentable. Ici au Canada, nous avons décidé d'imiter les autres agences de conférenciers (qui discutent sur d'autres sujets que l'environnement). Nous facturons les organisateurs d'événements qui font venir des orateurs, et nous demandons un petit % du cachet de l'orateur pour lui avoir trouvé une tribune. Cette culture d'affaires est nouvelle et à développer dans le monde de l'ERE au Québec. Mais cette pratique permettra aux experts et à des ONGE de vivre de façon durable de leur talent d'orateur, tout en multipliant rapidement le nombre de personnes conscientisées aux enjeux de notre monde.

Communications Terre-à-Terre encourage des initiatives semblables dans d'autres pays de la francophonie. Nous serions heureux de créer des liens avec vous afin d'agrandir le réseau.

A U T E U R



Brigitte Blais
Présidente
directrice-générale
Communications
Terre-à-Terre
info@taterre.com



Infos sur Internet au www.TaTerre.com



EVENEMENTS

L'Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification

Rapporté par Salifou Assane Seyni

Nous reproduisons ici, pour vous, l'Appel de Montpellier adopté à l'issue du forum de Montpellier, tenu du 21 au 23 septembre 2006.

DÉSERTIFICATION ET SOCIÉTÉ CIVILE

Nous tous, représentants de la société civile, responsables associatifs, scientifiques, élus locaux et entreprises privées, venus de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, et réunis au forum de Montpellier les 21, 22 et 23 septembre 2006, lançons, en ce 22 septembre 2006 :

L'Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification:

- Constatant que les terres sèches abritent plus de 2 milliards de personnes et s'étendent sur 40% des terres émergées de notre planète,
- Constatant que la majeure partie de ces personnes vivent de leurs ressources naturelles et de leurs activités agricoles, pastorales et forestières,
- Constatant le rôle du pastoralisme comme un élément essentiel de la gestion durable des zones arides

➔ [Suite page 17](#)

A U T E U R

Salifou Assane Seyni
Président de l'ONG École
Instrument de Paix-Niger
Coordonnateur national
de l'OI Planèt'ERE
pour le Niger
salif_eipniger@yahoo.fr

Forum international de la société civile sur la lutte contre la désertification dans les zones arides (Montpellier, 21,22, 23 Septembre 2006)

par Salifou Assane Seyni

Explorer les potentiels économiques et innover pour accroître le revenu des communautés des zones arides

Introduction

Avec une superficie de 1.267.000 Km² et une population d'environ 12.000.000 d'habitants, le Niger est un pays où le climat est entièrement désertique.

C'est le pays où les phénomènes de la sécheresse et de la dégradation des ressources naturelles ont été et constituent encore une préoccupation majeure dans les processus de développement économique et social.

En effet l'analyse de la problématique de la désertification au Niger a mis en évidence les interrelations entre les différents facteurs qui caractérisent le sous-développement du pays, à savoir l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la dégradation du milieu naturel et la crise de l'énergie.

Dans un tel contexte :

- Comment la question des zones arides peut-elle devenir plus prioritaire dans les programmes de développement de nos pays surtout quand on sait que le processus de la désertification touche environ 40% de la surface du globe et plus d'un milliard d'habitants ;
- Comment aussi dans un tel contexte, le potentiel économique (il existe surtout) peut permettre d'accroître le revenu des communautés locales ;
- Comment enfin, les actions des organisations de la société civile peuvent contribuer à relever ce grand défi.

Voilà des questions auxquelles notre communication tentera d'apporter des réponses.

➔ [suite page 19](#)

EVENEMENTS



La diversité biologique et la diversité culturelle ou les éléments constitutifs de la vie sur terre

par Dr Ahmed Djoghlaif

Nous reproduisons ici l'Intervention du Dr Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, offerte lors du 7^e Colloque de Montréal en éducation relative à l'environnement, sur le thème de la Culture "Imaginons la Terre". L'événement se tenait le 3 novembre 2006 à Montréal.

" Nous venons d'être témoins, à travers cette représentation théâtrale, à un véritable hymne à la vie, un poème dédié à la création et à un festival de musique et de photos sur la beauté de la nature. Nous venons donc d'être les témoins de la relation ombilicale qui a de tout temps uni la nature à la culture. Je tenais donc à rendre hommage aux comédiens de ce spectacle remarquable.

Federico Fellini disait " chaque langue voit le monde d'une manière différente ". David Crystal, un linguiste de renommée mondiale, aimait quant à lui à dire que " le monde est une mosaïque de visions et chaque vision est capturée dans une langue. Chaque fois qu'une langue se perd, c'est une vision du monde qui disparaît ".

Selon l'UNESCO, environ 600 langues ont disparu durant le siècle écoulé et elles continuent de disparaître au rythme d'une langue à chaque deux semaines. On dénombre actuellement environ 6 700 langues. 40% d'entre elles sont aujourd'hui menacées d'extinction et plus de 90% risquent de disparaître d'ici la fin du siècle en cours. Ainsi donc 90% des visions du monde sont menacées de disparition. "

" Une langue n'est pas seulement un simple moyen technique de communication entre les hommes. C'est aussi un véhicule d'expression d'émotions et de transmission de valeurs culturelles, sociales, éthiques et spirituelles. Trait d'union entre les communautés, elle fait partie intégrante de leur patrimoine identitaire et de leur intégrité distinctive.

Une langue est aussi, et surtout, un trésor de connaissances ancestrales et une véritable encyclopédie vivante de savoir traditionnel léguée, dans la majorité des cas, oralement de génération à génération.

En effet, au fil des siècles, les peuples du monde, et surtout les populations autochtones ont accumulé des connaissances traditionnelles d'une valeur irremplaçable qui disparaissent avec l'extinction des langues anciennes. Ceci est d'autant plus vrai que dans la plupart des cultures traditionnelles, les connaissances se transmettent oralement et ne font pas l'objet d'écriture ou de recensement. "

C'est ce qui a fait dire à certains que, chaque fois qu'une langue disparaît, c'est comme une bombe qui s'abat sur un musée. Je voudrais ajouter que chaque fois qu'une langue disparaît, c'est comme une bombe qui s'abat sur la nature, ses hommes et ses cultures.

L'érosion linguistique s'accompagne, en effet, d'une érosion de la diversité biologique dont elle en est souvent le reflet.

L'anthropologue Earl Shorris disait en 2000 " il existe 9 différents mots Maya pour la couleur bleu dans le dictionnaire Porrúa Espagnol-Maya, mais seulement 3 traductions espagnoles, laissant six papillons pouvant seulement être vu par les Mayas, prouvant que lorsqu'une langue meurt, six papillons disparaissent de la conscience de la Terre. "

Depuis la nuit des temps, l'homme a utilisé plus de 7 000 espèces de plantes pour satisfaire ses besoins. Aujourd'hui, 150 plantes seulement sont utilisées et la majorité d'entre nous utilisons 12 espèces seulement. Ainsi, sur les 8 000 espèces de pommes qui se trouvaient, jusqu'au siècle dernier, aux États-Unis d'Amérique, 95% n'existent plus.

➔ [suite page 23](#)

A U T E U R



Dr Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif
de la Convention
sur la diversité
Biologique
www.biodiv.org



AU CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS...

<p>Le mercredi 24 janvier 2007</p> <p>Journée d'échange sur les pratiques en matière d'éducation à la mobilité douce et à la maîtrise de l'énergie dans les établissements scolaires</p> <p>Description : Les objectifs de la journée sont de rappeler les enjeux environnementaux des déplacements motorisés et de diffuser les bonnes pratiques afin d'élargir l'action en milieu scolaire;</p> <p>Lieu : Lyon, en France;</p> <p>Infos : Inscription sur le site de RHONALPE-ENERGIE Environnement. (www.raee.org)</p> <p>Voir le Programme ci-joint (www.planetere.org/IMG/pdf/Programme-mobilite-douce.pdf)</p>	<p>Du 20 au 22 février 2007</p> <p>Séminaire de Cotonou : Lancement d'une trousse à outils de gestion environnementale et de développement durable</p> <p>Description : Destinée principalement aux pays en développement, notamment en Afrique, cette trousse d'outils fournit une méthodologie d'évaluation rapide des dégradations environnementales en développant, au niveau local, des solutions conjointes et des actions spécifiques en matière de lutte contre les dégradations environnementales;</p> <p>Lieu : Cotonou, au Bénin;</p> <p>Infos : Document pdf ci-joint de l'ABPÉE et du S I F É E . (www.planetere.org/IMG/pdf/Seminaire-Cotonou.pdf)</p>	<p>Du 24 au 27 mai 2007</p> <p>« En route vers un avenir viable » : une conférence nationale canadienne en éducation relative à l'environnement</p> <p>Description : Cet événement vous propose d'enrichir vos connaissances sur les multiples chemins de l'éco-civisme, tant sur les plans environnemental, sociétal qu'économique;</p> <p>Lieu : Kananaskis, Alberta, Canada;</p> <p>Infos : Site de la Conférence (www.trailstosustainability.ca/)</p>	 <p><i>Gro Harlem Brundtland conférencière d'honneur.</i></p> <p>Du 18 au 20 juin 2007</p> <p>Rendez-vous international sur les applications du développement durable</p> <p>Description : L'objectif du colloque est de faciliter l'application du développement durable au sein des organisations par l'échange de stratégies d'implantation, d'outils, de projets, de facteurs de succès et d'obstacles rencontrés;</p> <p>Lieu : Sherbrooke, Québec, Canada;</p> <p>Infos : Site du colloque. (www.usherbrooke.ca/rvdd/programme/index.html)</p>
---	---	--	--

AU CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS...



<p>Du 25 au 29 juin 2007</p> <p>Forum sur les Outils Didactiques en EEDD au Cameroun</p> <p>Description : Forum qui portera sur l'importance et impact des outils didactiques sur l'éducation environnementale dans le cadre du développement durable à l'ère de la mondialisation ;</p> <p>Infos : Site Web du Forum. (http://www.ceecam.org/)</p> <p>Lieu : Au Palais des Congrès de Yaoundé au Cameroun ;</p>	<p>Le 22 avril 2007</p> <p>Jour de la Terre</p> <p>Description : Journée de sensibilisation intensive sur l'état de la planète et les solutions connues pour remédier à nos mauvaises habitudes. Fête de la Terre également !</p> <p>Lieu : Partout où les groupes se prennent en main;</p> <p>Infos : Site international du Jour de la Terre. (www.earthday.net/programs/international/francais/default.aspx)</p>	<p>À l'affût</p> <p>L'Association Objectif Sciences, qui se préoccupe beaucoup d'environnement, ouvre officiellement un Centre de séjours scientifiques à Pointe-Racine, au Saguenay-Lac-St-Jean au Québec. Les sciences environnementales y sont au menu.Infos ici (http://asso.objectif-sciences.com/-Pointe-Racine-Saguenay-Lac-St-Jean-.html)</p> <p>Appel de conférenciers pour le Rendez-vous international sur les applications du développement durable qui se tiendra à Sherbrooke, au Québec, en juin 2007. (www.usherbrooke.ca/rvdd/conferenciers/appel.html)</p>
<p>Du 28 février au 5 mars 2007</p> <p>Festival international du film d'environnement (FIFE) de Kérouan en Tunisie</p> <p>Description : Série de documentaires, débats-conférences et sorties sur le terrain. Les participants proviennent de plusieurs pays du monde et se tient surtout en français;</p> <p>Lieu : Kérouan, en Tunisie;</p> <p>Infos : Site de l'Association du 7^e art de Kérouan (www.a7art.org.tn/fife.html)</p>	<p>Du 2 au 6 juillet 2007</p> <p>Congrès international de l'éducation à l'environnement 2007 Apprendre dans un monde en changement</p> <p>Description : Ce congrès fait partie des efforts des Nations Unies à faire connaître la décennie de l'éducation en vue du développement durable;</p> <p>Lieu : À Durban, en Afrique du sud;</p> <p>Infos : inscriptions en cours, programmation, informations: www.weec2007.com.</p>	



FORMATION EN ERE

Capsule ADETOP

Des camps-chantier en environnement
qui atteignent 12000 jeunes au Togo

par Assimassi Kossi Satro

A U T E U R

Assimassi Kossi SATRO

Directeur Exécutif
de l'ADETOP
Association Découverte
Togo Profond
Kouma-Konda
Village de Kloto
BP 523 Kpalimé
Tel / Fax :

(00-228) / 441.08.17

[adetop14](mailto:adetop14@hotmail.com)

[@hotmail.com](mailto:adetop@hotmail.com)

[adetop](mailto:adetop@caramail.com)

[@caramail.com](mailto:adetop@caramail.com)

<http://www.adetop-togo.org>



Camp chantier : formation sur l'environnement.

Forte de dix années d'expérience en ERE, l'ADETOP a été créée par des jeunes du Kloto unis par un désir commun : faire partager leur amour pour cette région riche d'une généreuse biodiversité et leur désir de la sauvegarder.

Encore cette année, l'association continue de transmettre de solides valeurs éco citoyennes à ses membres par le biais du RECAPE, le Réseau des Clubs et Associations pour la Protection de l'Environnement que l'ADETOP a mis en place.

Pour ce faire, l'ADETOP cherche à générer une disposition d'esprit positive auprès des jeunes membres et à leur donner le plus d'informations possible sur les sujets environnementaux qui les touchent.

Cela se traduit de façon concrète par la formation en continu des professeurs-encadreurs des clubs partenaires et par l'animation d'ateliers éducatifs, notamment sur les enjeux environnementaux globaux et la valorisation écologique du terroir.

L'équipe met présentement la touche finale aux préparatifs du camp-chantier qui débutera le 20 décembre. Ce sera l'occasion pour plus de 200 jeunes participants de découvrir la beauté de la nature qui les entoure et d'apprendre comment la protéger et la valoriser. Au menu : énergie solaire, reboisement, compostage, Aquatox, gestion des piles à mercure...

C'est donc aussi l'occasion d'apprendre que la meilleure façon de s'impliquer dans sa communauté c'est d'essayer d'y laisser une empreinte positive. Annuellement les actions touchent plus de 12 000 jeunes.

Favoriser l'émergence d'éco citoyens engagés et responsables, voilà, résumée en quelques mots, la mission que s'est donnée la dynamique équipe de l'ADETOP.



Fabrication par les élèves d'un foyer amélioré.



Formation des jeunes leaders écologistes sur la conservation de la biodiversité

Mission d'éducation environnementale



RAPPORT INTERIMAIRE
Septembre 2006 -

REPUBLIQUE DU BENIN

NATURE TROPICALE
MUSÉE DES SCIENCES NATURELLES

I - Contexte

Depuis le mois de mai 2006, Nature Tropicale ONG (Cotonou, Bénin) en collaboration avec le Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-être au Bénin (GRABE-BENIN) met en œuvre au Bénin un nouveau concept d'éducation environnementale dénommé «Graine Future».

Il s'agit d'un programme d'éducation environnementale par l'expérience qui consiste à former de jeunes leaders pour la conservation de la nature, en leur donnant une éducation basée sur les connaissances endogènes des communautés locales, dans la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources biologiques des zones humides du Sud- Bénin et aux alentours des aires protégées (forêts, plans d'eau et autres sites sacrés).

Ce programme est appuyé par l'IUCN Pays-Bas dans le cadre du programme de réhabilitation et gestion intégrée des ressources des zones humides du Sud – Bénin et le Sous-groupe «Cultural Biodiversity» du Réseau African Biodiversity Network, sous financement de GAIA Foundation (Angleterre).

Depuis le mois de juillet 2006, le Bureau de GTZ à Cotonou apporte son appui à travers le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN), volet Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) pour la mise en œuvre de la partie: Mission d'éducation environnementale dans le Parc National de la Pendjari, partie intégrante du programme.

La Convention d'accord (SL 11/06/GTZ-Bénin), couvrant la période du 1er juillet au 31 décembre 2006, fait office d'acte de ce partenariat.

Le présent rapport fait le point des activités exécutées à mi-parcours.

➔ [suite page 27](#)

A U T E U R

Yvonne Adjovi

Directrice de la communication et de la promotion de l'éco citoyenneté au Ministère de l'environnement et de la protection de la nature au Bénin.

Présidente de l'ONG ARISE (Association régionale des réseaux d'information spécialisée en environnement)

ccrpacip@intnet.bj



CARREFOUR DE LA COOPÉRATION

TREE AID ou le développement par l'Arbre

Témoignage d'un exemple
de partenariat réussi entre
État et Société civile



*Mme Blair, épouse du Premier Ministre du Royaume Uni et
Mme YONLI, Epouse du Premier Ministre du Burkina Faso,
Présidente de la Fondation Nature & Vie
Présidente de l'OI Planèt'ERE*

A U T E U R

Araba Kadidiatou Yonli/Zerbo

Epouse du
Premier Ministre du
Burkina Faso,
Présidente de la
Fondation
Nature & Vie
Présidente de
l'OI Planèt'ERE
naturevie@fasonet.bf

Ce texte témoigne du renforcement de la coopération et du partenariat entre le Burkina Faso et le Royaume Uni, d'une mission conjointe entre le Ministère de l'Environnement et la Fondation Nature & Vie, qui s'est rendue à Londres du 28 au 30 novembre 2006.

L'Arbre qui crée le lien

Le 7 juillet 2005, les femmes leaders du Burkina Faso, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et l'ONG britannique TREE AID ont organisé à Yantéga, dans le Département de Barsalogho, Province du Samantenga, une opération de plantation d'arbre dénommée TREE 8 Burkina Faso.

Cette plantation d'arbres qui a été présidée par Madame Kadidiatou YONLI, Epouse du Premier Ministre du Burkina Faso, s'est déroulée de façon simultanée avec une plantation d'arbres symbolique effectuée par les premières dames du G8 marquant

ainsi l'ouverture du sommet du G8 en Ecosse par un cri de cœur pour l'Afrique.

À Yantéga, les femmes leader ont procédé à la plantation de 8 jeunes pieds de baobab portant les noms des premières dames du G8. En outre, 500 pieds d'acacia du Sénégal offerts par le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie aux femmes de Yantéga ont été mis en terre.

TREE AID a été établie en tant qu'organisation caritative en 1987 par un groupe de forestiers britanniques en réponse à la pauvreté chronique et à la dégradation de l'environnement en Afrique. À ce jour, TREE AID a financé plus d'une centaine de projets en partenariat avec des organisations locales de 14 Pays d'Afrique. Le programme de TREE AID est actuellement mis en œuvre dans 4 pays d'Afrique, notamment l'Ethiopie, le Ghana, le Mali et le Burkina Faso.

CARREFOUR DE LA COOPÉRATION



Une équipe : MECV-TREE AID-Fondation Nature & Vie

Au Burkina Faso où TREE AID a établi, en 1998, son bureau sous régional, 20 Projets de gestion des ressources naturelles ont été appuyés par TREE AID en partenariat avec les départements ministériels ainsi que des associations et ONG locales.

La vision de TREE AID est de voir se développer des communautés épanouies et autosuffisantes dans les terres arides d'Afrique.

La mission de TREE AID est de réduire de façon durable la pauvreté tout en conservant et améliorant l'environnement.

Pour réaliser sa vision et sa mission, TREE AID travaille à renforcer les capacités des familles pauvres, notamment les femmes, à

tirer avantage du potentiel de l'arbre et des ressources forestières en vue de satisfaire leurs besoins vitaux et générer des revenus.

TREE AID travaille aussi à élever le niveau de connaissance des différents acteurs sur le rôle clé que jouent l'arbre et les ressources forestières dans le maintien et l'amélioration de la qualité de vie.

Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie travaille actuellement en collaboration avec TREE AID sur un Projet de Coopération Technique de la FAO portant sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur les produits forestiers non ligneux.

A U T E U R

**Araba Kadidiatou
Yonli/Zerbo**

Epouse du
Premier Ministre du
Burkina Faso,
Présidente de la
Fondation
Nature & Vie
Présidente de
l'OI Planèt'ERE
naturevie@fasonet.bf



Tout commence par l'ARBRE ...



OPINIONS

Vers une éducation à l'urbanité et au développement durable

par Olivier Martel

A U T E U R

Olivier Martel
Chargé de
l'éducation au
développement
durable
Grand Lyon.
[omartel@
grandlyon.org](mailto:omartel@grandlyon.org)



Depuis plusieurs années, les villes s'organisent en réseau pour être mieux reconnues (Eurocités, Global City, réseau international des villes éducatrices ...) et certaines se sont engagées vers un développement durable : plus de 600 villes européennes ont signé la charte d'Aalborg.

Par ailleurs, la ville est un environnement en soi. En ce sens, habiter le temps et l'espace de son environnement urbain peut être un support pédagogique, comme les milieux naturels le sont pour l'éducation à la nature.

Entre les discours des éducateurs qui disent sauver les urbains dans leurs rapports à la nature en les emmenant à l'extérieur des villes par des actions pédagogiques, et les urbains qui considèrent que parmi les plus grands pollueurs, il y a les habitants de la campagne qui favorisent les infrastructures et l'étalement urbain (urbains qui prônent ainsi une ville dense et de Haute Qualité Environnementale), l'éducation, outil de médiation, a toute sa place.

L'éducation à la ville n'échappe pas aussi à une réflexion sociétale. Le renversement

de la pyramide d'âge va modifier la structure psychique de la société (moins de jeunes et plus de seniors). Pour favoriser le lien social, le vivre ensemble, les projets éducatifs intergénérationnels sur la ville s'amplifient.

Éduquer aux générations futures, c'est éduquer aux lendemains, donc avoir une vision prospective de la ville et de la métropole.

Dans cet esprit, le travail pédagogique sur les villes utopiques (imagines ta ville, bouges ta ville...) s'effectue déjà depuis longtemps (1) L'éducation aux projets urbains prend en compte plus facilement le renouvellement urbain. À ce sujet, le prochain séminaire de Citéphile, réseau français d'éducation à l'environnement urbain s'intitule : "espaces publics et transformations urbaines" (2).

Avec la démocratie participative, les formes d'expressions de politiques s'organisent en quatre fonctions : concerter, communiquer, former, éduquer.

➔ [suite page 30](#)

EVENEMENTS



L'Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification

Rapporté par Salifou Assane Seyni

Nous reproduisons ici, pour vous, l'Appel de Montpellier adopté à l'issue du forum de Montpellier, tenu du 21 au 23 septembre 2006.

DÉSERTIFICATION ET SOCIÉTÉ CIVILE

Nous tous, représentants de la société civile, responsables associatifs, scientifiques, élus locaux et entreprises privées, venus de 60 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, et réunis au forum de Montpellier les 21, 22 et 23 septembre 2006, lançons, en ce 22 septembre 2006 :

L'Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification:

• Constatant que les terres sèches abritent plus de 2 milliards de personnes et s'étendent sur 40% des terres émergées de notre planète,

• Constatant que la majeure partie de ces personnes vivent de leurs ressources naturelles et de leurs activités agricoles, pastorales et forestières,

• Constatant le rôle du pastoralisme comme un élément essentiel de la gestion durable des zones arides

• Constatant le rôle central et multiple des organisations agricoles pour développer les potentiels économiques des zones arides et garantir des revenus décents à ceux qui les travaillent,

• Constatant que la désertification est un phénomène global lié au système économique et social mondial,

• Constatant que les pays du Sud et du Nord sont co-responsables des impacts croissants de la désertification,

• Considérant que ces ressources se dégradent en raison de méthodes inappropriées de mise en valeur mais aussi en raison de crises climatiques et de sécheresses répétées,

• Considérant que cette dégradation conduit à des conditions de précarité et de pauvreté de plus en plus indécentes et à une marginalisation de plus en plus grande qui alimentent des flux migratoires, entraînent des instabilités politiques et conduisent à des pertes économiques,

• Constatant un fort déficit d'information du grand public et des décideurs sur les problèmes de désertification et toutes ses conséquences,

• Déplorant l'attentisme des décideurs de la communauté internationale,

• Prenant en compte que de nombreuses techniques de lutte et d'adaptation ont été mises au point avec succès, mais que leur diffusion reste limitée,

• Prenant en compte que les zones arides et leurs populations ont des potentiels peu ou mal valorisés et que des investissements appropriés seraient de nature à les mettre en valeur,

• Prenant en compte que ces investissements procurent des revenus à leurs habitants mais que ceux-ci n'ont pas les moyens d'investir,

NOUS AFFIRMONS

**QUE LA DÉSERTIFICATION N'EST PAS UNE FATALITÉ,
QU'ELLE PEUT ET DOIT ÊTRE COMBATTUE
ET QUE L'EXIGENCE DE L'ACTION
DETERMINEE EST VENUE !**

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS NOUS ENGAGEONS

• À rechercher l'information, la diffuser et la rendre accessible le plus largement possible,

• À accroître nos activités de plaidoyer afin de sensibiliser davantage la société civile et ses responsables élus,

• À renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués et plus particulièrement les jeunes et les femmes,

• À diversifier et développer des activités non agricoles et de transformation locale des produits pour générer des revenus complémentaires et réduire la pression sur les ressources naturelles,

• À développer des politiques de communication pour améliorer la visibilité et mettre en avant la spécificité des produits locaux des zones arides auprès des consommateurs et des industriels, notamment par la mise en place d'un label "produits des zones arides",

• À mettre en place un système viable pour accroître et relancer une contribution active de la société civile pour la réduction des impacts liés à la désertification,

➔ [Suite page suivante](#)

A U T E U R

Salifou Assane Seyni

Président de l'ONG
École Instrument de
Paix-Niger

Coordonnateur national
de l'OI Planèt'ERE

pour le Niger

[salif_eipniger](mailto:salif_eipniger@yahoo.fr)

[@yahoo.fr](mailto:salif_eipniger@yahoo.fr)



**NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS
AUX GOUVERNEMENTS,**

- De mettre en place des politiques cohérentes en matière de commerce international aux niveaux de l'OMC et des Accords de commerce régionaux, afin de permettre des accès équitables des produits des zones arides aux marchés,
- De fixer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification des objectifs clairs, quantifiables et à échéances définies,
- D'introduire plus de substance aux Conférences des Parties et au Comité de Revue de la Mise en œuvre de la Convention,
- De faire en sorte que le fonctionnement du Comité de la Science et de la Technologie soit revu de manière à augmenter son efficacité,
- D'élever les plans d'action nationaux de lutte contre la désertification au rang de cadre stratégique et d'y intégrer les avancées de la décentralisation,
- De créer des mesures incitatives et un cadre réglementaire pour favoriser l'émergence de groupements d'acteurs locaux tels que les organisations professionnelles d'agriculteurs et de pasteurs,
- De faciliter la participation effective des représentants agricoles ainsi que des populations des zones arides à la formulation des politiques publiques qui les concernent,

**NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS
EN OUTRE,**

À l'UNCCD, et aux Pays Parties,

- de renforcer l'intégration effective des connaissances traditionnelles et locales avec les nouvelles démarches scientifiques dans les actions mise en place dans la lutte contre la désertification,

À la Recherche,

- D'associer les utilisateurs à la définition des programmes de recherche et de s'efforcer à ce que les résultats leur parviennent de façon intelligible et utilisable,

- De mettre en place les procédures permettant de prendre en compte les besoins des acteurs locaux et de les faire participer à la création et à la validation des connaissances et leur diffusion,

Au Fonds pour l'environnement mondial et aux entités qui le composent,

- L'augmentation de sa dotation allouée à la lutte contre la désertification et l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux petits projets (programme des petites subventions),

Aux États bénéficiaires de l'aide internationale pour la lutte contre la désertification,

- De coordonner plus vigoureusement les actions des bailleurs de fonds, en relation avec la société civile.

Montpellier, 22 septembre 2006

ÉVÈNEMENTS



Forum international de la société civile sur la lutte contre la désertification dans les zones arides

Montpellier, 21,22, 23 Septembre 2006

par Salifou Assane Seyni

A U T E U R

Explorer les potentiels économiques et innover pour accroître le revenu des communautés des zones arides

Introduction

Avec une superficie de 1.267.000 Km² et une population d'environ 12.000.000 d'habitants, le Niger est un pays où le climat est entièrement désertique.

C'est le pays où les phénomènes de la sécheresse et de la dégradation des ressources naturelles ont été et constituent encore une préoccupation majeure dans les processus de développement économique et social.

En effet l'analyse de la problématique de la désertification au Niger a mis en évidence les interrelations entre les différents facteurs qui caractérisent le sous développement du pays, à savoir l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la dégradation du milieu naturel et la crise de l'énergie.

Dans un tel contexte :

- Comment la question des zones arides peut-elle devenir plus prioritaire dans les programmes de développement de nos pays surtout quand on sait que le processus de la désertification touche environ 40% de la surface du globe et plus d'un milliard d'habitants ;
- Comment aussi dans un tel contexte, le potentiel économique (il existe surtout) peut permettre d'accroître le revenu des communautés locales ;
- Comment enfin, les actions des organisations de la société civile peuvent contribuer à relever ce grand défi.

Voilà des questions auxquelles notre communication tentera d'apporter des réponses.

Nous mettrons en évidence comment notre organisation École Instrument de Paix-Niger tente d'apporter sa contribution à travers des petits projets communautaires de développement intégré dans la région du fleuve Niger, une des plus menacées par l'avancée du désert puisque le fleuve est la seule source permanente d'eau.

Présentation du contexte environnemental du Niger

Le Niger appartient à l'une des régions les plus chaudes du globe. Il connaît deux types de climats chauds : un climat désertique sur la majeure partie de sa superficie, et un climat tropical à une seule saison des pluies. L'évaporation varie entre 1700 mm et 2100 mm d'eau par an ; Le déficit hydrique climatique est donc important pendant la saison sèche et la flore, pour subsister, doit puiser dans les réserves du sous-sol.

Au Niger, les sols sont en général pauvres en éléments nutritifs et en teneur en matières organiques. Le pays recèle également d'importantes potentialités hydriques de surface et souterraines non ou mal exploitées.

Du point de vue faunique, au-delà de son importance reconnue dans l'alimentation protéinique des communautés, la faune a toujours été un centre d'intérêt pour la pharmacopée, la culture et le tourisme de vision. C'est un indicateur de la qualité de l'environnement, mais les aspects défavorables au développement de la faune, conjugués aux effets néfastes de sécheresses répétitives, ont réduit le potentiel faunique à moins de 10% de ce qu'il était dans les années 60.

➔ [Suite page suivante](#)

Salifou Assane Seyni
Président de l'ONG
École Instrument
de Paix,-Niger
Coordonnateur national
de l'OI Planèt'ERE
pour le Niger
salif_eipniger@yahoo.fr



EVENEMENTS

En agriculture, chaque année, près de 99% des superficies cultivées sont affectées à l'agriculture mais la contrainte majeure de cette agriculture réside dans l'insuffisance de l'eau pour les cultures. A cette contrainte s'ajoutent la baisse de la fertilité des sols, les pressions parasitaires, l'insuffisance de crédits consécutive au désengagement de l'État du secteur agricole réduisant ainsi les taux de productions agricoles.

Cependant, en dépit de l'aridité de son climat, le Niger dispose de potentialités agro-écologiques importantes. Les terres cultivables représentent 15 millions d'hectares, dont 6 millions d'hectares seulement sont exploités par l'agriculture. Moins de 20% de terres irrigables, estimées à 270 000 ha, sont mises en valeur. Les ressources fourragères et arbustives constituent une superficie pâturable de plus de 60 millions d'ha ; le potentiel hydraulique est considérable et moins de 1% des eaux de surface (30 milliards de m³/an), 20% des écoulements souterrains annuels et une infime partie des réserves souterraines sont exploitées.

La problématique de la désertification au Niger

La problématique de la désertification au Niger s'exprime à travers un certain nombre de contradictions ou paradoxes aux conséquences non négligeables sur le développement socio-économique du pays.

Ces contradictions se résument entre autres à :

- la recherche d'une sécurité alimentaire dans un contexte où les conditions climatiques sont très défavorables ;

- l'inadéquation entre une gestion rationnelle des ressources et une croissance démographique incontrôlée ;

D'autres facteurs endogènes et exogènes caractérisent aussi la problématique de la désertification dans notre pays. Des facteurs endogènes, citons :

- le climat dont la dégradation entraîne le développement des érosions hydriques et éoliennes accompagnées d'une perte de terres fertiles et l'assèchement des cours d'eau.

- La démographie galopante qui influe sur les pratiques d'exploitation du milieu pour les productions agro-sylvo pastorales et industrielles. La répartition inégale de la population sur l'espace (2/3 de la population vivent sur 1/3 du territoire) aggrave aussi le déséquilibre écologique à travers les différents impacts liés au surpâturage et au défrichement des terres. A titre illustratif, les ressources forestières du Niger estimées à 13 millions d'ha en 1980 seront réduites à 4 millions d'ha d'ici l'an 2020 si la même pression continue à ce rythme.

- La paupérisation croissante du monde rural liée à une crise économique qui perdure, limite l'adoption à grande échelle des technologies d'intensification permettant de renverser la tendance de dégradation du milieu.

Les stratégies nationales de lutte contre la désertification au Niger

L'année 1984 a été marquée par un important débat national sur la lutte contre la désertification ; un débat à l'issue duquel la lutte contre la désertification a été réaffirmée comme axe de la politique environnementale du Niger. Les engagements retenus à l'issue de ce débat ont été traduits dans un document dit de politique nationale de lutte contre la désertification (PAN/LCD).

Ce qu'il faut retenir du PAN/LCD est qu'il précise que la lutte contre la désertification doit contribuer à l'amélioration des systèmes de production dans le cadre de la recherche de l'autosuffisance alimentaire en prônant des interventions multisectorielles et pluridisciplinaires mobilisant tous les acteurs du développement. Cependant, ce plan a connu pas mal de difficultés dans sa mise en œuvre, d'où l'échec de certaines réalisations ou leur inexécution.

En 1996, suite aux profondes mutations qu'a connu le traitement des questions environnementales au niveau mondial, un Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) a été mis en place au Niger pour élaborer, faire mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique environnementale du Niger.

Ce Conseil avait pour objectifs de :

- Renforcer la participation des communautés à la base (selon les recommandations issues de RIO) ;
- Développer le partenariat ;
- Rechercher une meilleure intégration des interventions et une meilleure synergie entre les intervenants ;
- Mettre en place un mécanisme pérenne et efficace de financement.

Plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été adoptés et promulgués. Malheureusement l'application de bon nombre de ces textes souffre aujourd'hui de nombreux manquements soit par faute de textes complémentaires ou par manque de cadre institutionnel de suivi et d'évaluation concertée.

➔ [Suite page suivante](#)

EVENEMENTS



La société civile nigérienne dans la lutte contre la désertification

La société civile nigérienne n'a pas été en reste dans la mise en œuvre des plans nationaux de développement dans le domaine de la lutte contre la désertification. Pour une meilleure participation à la réalisation des actions, elle s'est organisée autour d'un rassemblement des collectifs d'organisations appelé COMITE DE COORDINATION DES COLLECTIFS DES ONG EN LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (CNCOD) dont nous assurons la coordination depuis trois ans.

En 2005, le Niger avait organisé une consultation sectorielle sur l'environnement. A l'occasion de cette consultation, le comité des ONG avait préparé une contribution fortement appréciée, démontrant ainsi combien le rôle de la société civile est important dans la réalisation des objectifs relatifs à la préservation de l'environnement au Niger.

Les actions menées par l'EIP – Niger pour accroître les revenus des communautés des zones arides du Niger

L'EIP- Niger est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, constituée en majeure partie d'enseignantes et d'enseignants et s'intéressant plus spécifiquement à l'éducation et la sensibilisation des communautés et des groupements scolaires sur l'environnement et les droits humains. C'est pour cela que nous assurons au Niger la coordination des collectifs d'ONG qui interviennent dans la lutte contre la désertification et la protection de l'environnement (CNCOD) et aussi la présidence du Réseau Nigérien des ONG qui interviennent dans la protection des Droits de l'enfant (ReNE).

Dans le cadre environnemental, nous avons élaboré, en partenariat avec une organisation canadienne (Union Saint-Laurent, Grands Lacs), un projet de développement intégré à base communautaire, qui traite d'une problématique du fleuve Niger. Il s'agit de la prolifération de la Jacinthe d'eau sur le fleuve, devenue un véritable casse-tête pour les populations riveraines. Ce projet a été retenu par nous suite à une étude prospective auprès des populations qui nous avaient mentionné l'invasion du fleuve par cette plante dont ils ignoraient l'origine et dont ils ne savent comment arrêter sa prolifération vertigineuse qui occupe tous les espaces vitaux qui sont le fondement de leur existence.

Après avoir mené des recherches sur la plante, nous sommes revenus voir les populations pour monter ensemble un plan de développement communautaire basé sur la transformation de cette plante en ressource. C'est ainsi qu'est né le "PROJET D'UN FLEUVE A L'AUTRE". Mais sachant que cela n'est pas possible si tous les aspects de développement des communautés ne sont pas pris en compte, nous avons décidé ensemble de

développer autour de cette transformation de la plante, d'autres activités socio-économiques qui pourraient permettre aux populations de mieux s'impliquer dans le projet. Nous avons donc développé plusieurs autres activités pour tenir compte des préoccupations exprimées par les populations.

Le projet s'est donc développé autour des secteurs suivants :

- *Secteur environnement* : Développement des connaissances et des aptitudes des populations cibles sur les enjeux environnementaux liés à l'écosystème du fleuve en vue d'assurer aux communautés les bases d'une meilleure qualité de vie ;

- *Secteur Éducation* : créer des conditions favorables à une éducation adaptée au contexte socio-environnemental des localités cibles en introduisant dans les modules d'enseignement, la pratique de l'éducation relative à l'environnement (ERE). En même temps, la création des centres d'alphabétisation pour les jeunes et les femmes pour lutter contre l'analphabétisme et sensibiliser les femmes sur leurs droits fondamentaux.

- *Secteur santé* : contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations en général et la santé reproductive des femmes en particulier. Un programme de sensibilisation à la filtration de l'eau du fleuve avant consommation a été instauré.

- *Secteur énergie renouvelable et nouvelles technologies* : Mise en place et promotion des alternatives énergétiques à l'utilisation abusive du bois de chauffe dans les activités quotidiennes des femmes en développant de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement. C'est ainsi que ce sont développées les foyers économes à base de briquettes de jacinthe d'eau, les séchoirs solaires adaptés et fabriqués localement, la fabrication de savon à base des huiles extraites des graines de certaines plantes locales, la substitution du Gas-oil par le bio fuel à base de l'huile des graines de jatropha et du neem surtout dans les motopompes et les moulins à grains villageois.

- *Secteur Droit* : Développement des activités de lobbying auprès des populations en vue de créer les conditions de reconnaissance et de jouissance de l'ensemble des droits par la communauté, notamment le droit à l'éducation pour les enfants sans discrimination de sexe, le droit des femmes à jouir de leur entière liberté d'expression dans le traitement des dossiers communautaires et enfin de vivre dans un environnement sain.

➔ [Suite page suivante](#)



EVENEMENTS

Conclusion

Le projet intégrateur "D'un fleuve à l'autre " a voulu être un projet de protection et d'éducation environnementale autour des problématiques liées à la gestion des ressources du fleuve Niger et ce, avec l'appui et la participation des communautés riveraines organisées et structurées pour mieux asseoir les bases de leur propre développement local.

C'est avec fierté que nous pourrions affirmer aujourd'hui que ce projet est devenu une réalité pour ces populations.

Notre démarche intégrée à base communautaire est devenue un modèle de structuration des communautés locales. L'indépendance économique des femmes s'est de plus en plus affirmée et cela a eu de réels impacts sur le développement de la scolarisation en général et celle de la jeune fille en particulier. Les problèmes de santé liés à la consommation de l'eau du fleuve ont beaucoup régressé dans la région. L'exode massif des jeunes s'est réduit grâce au développement d'activités qui les occupent toute l'année.

La réussite de ce projet nous a valu des reconnaissances au niveau international :

- WATER ACTION CONTEXT 2003- KYOTO (Concours sur les meilleurs projets touchant l'eau) ;
- Equator initiatives – Kuala Lumpur 2004 (Meilleur projet sur la Biodiversité) ;
- Prix canadien de coopération internationale de l'ACDI-2004 (Meilleur projet en développement durable et protection de l'environnement) ;
- Development Market Place- 2006, Washington (Banque Mondiale)

ÉVÉNEMENTS



La diversité biologique et la diversité culturelle ou les éléments constitutifs de la vie sur terre

par Dr Ahmed Djoghlaif

Nous reproduisons ici l'Intervention du Dr Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, offerte lors du 7^e Colloque de Montréal en éducation relative à l'environnement, sur le thème de la Culture "Imaginons la Terre". L'événement se tenait le 3 novembre 2006 à Montréal.

" Nous venons d'être témoins, à travers cette représentation théâtrale, à un véritable hymne à la vie, un poème dédié à la création et à un festival de musique et de photos sur la beauté de la nature. Nous venons donc d'être les témoins de la relation ombilicale qui a de tout temps uni la nature à la culture. Je tenais donc à rendre hommage aux comédiens de ce spectacle remarquable.

Federico Fellini disait " chaque langue voit le monde d'une manière différente ". David Crystal, un linguiste de renommée mondiale, aimait quant à lui à dire que " le monde est une mosaïque de visions et chaque vision est capturée dans une langue. Chaque fois qu'une langue se perd, c'est une vision du monde qui disparaît ".

Selon l'UNESCO, environ 600 langues ont disparu durant le siècle écoulé et elles continuent de disparaître au rythme d'une langue à chaque deux semaines. On dénombre actuellement environ 6 700 langues. 40% d'entre elles sont aujourd'hui menacées d'extinction et plus de 90% risquent de disparaître d'ici la fin du siècle en cours. Ainsi donc 90% des visions du monde sont menacées de disparition. "

" Une langue n'est pas seulement un simple moyen technique de communication entre les hommes. C'est aussi un véhicule d'expression d'émotions et de transmission de valeurs culturelles, sociales, éthiques et spirituelles. Trait d'union entre les communautés, elle fait partie intégrante de leur patrimoine identitaire et de leur intégrité distinctive.

Une langue est aussi, et surtout, un trésor de connaissances ancestrales et une véritable encyclopédie vivante de savoir traditionnel léguée, dans la majorité des cas, oralement de génération à génération.

En effet, au fil des siècles, les peuples du monde, et surtout les populations autochtones ont accumulé des connaissances traditionnelles d'une valeur irremplaçable qui disparaissent avec l'extinction des langues anciennes. Ceci est d'autant plus vrai que dans la plupart des cultures traditionnelles, les connaissances se transmettent oralement et ne font pas l'objet d'écriture ou de recensement. "

C'est ce qui a fait dire à certains que, chaque fois qu'une langue disparaît, c'est comme une bombe qui s'abat sur un musée. Je voudrais ajouter que chaque fois qu'une langue disparaît, c'est comme une bombe qui s'abat sur la nature, ses hommes et ses cultures.

L'érosion linguistique s'accompagne, en effet, d'une érosion de la diversité biologique dont elle en est souvent le reflet.

L'anthropologue Earl Shorris disait en 2000 " il existe 9 différents mots Maya pour la couleur bleu dans le dictionnaire Porrua Espagnol-Maya, mais seulement 3 traductions espagnoles, laissant six papillons pouvant seulement être vu par les Mayas, prouvant que lorsqu'une langue meurt, six papillons disparaissent de la conscience de la Terre. "

Depuis la nuit des temps, l'homme a utilisé plus de 7 000 espèces de plantes pour satisfaire ses besoins. Aujourd'hui, 150 plantes seulement sont utilisées et la majorité d'entre nous utilisons 12 espèces seulement. Ainsi, sur les 8 000 espèces de pommes qui se trouvaient, jusqu'au siècle dernier, aux États-Unis d'Amérique, 95% n'existent plus.

➔ [Suite page suivante](#)

A U T E U R



Dr Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif
de la Convention
sur la diversité
Biologique
www.biodiv.org



Il existe, en effet, un lien intrinsèque entre la diversité linguistique et culturelle et la diversité biologique.

Milan Kundera disait que "la culture c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de pensée et de vivre". L'érosion linguistique est donc un élément corrosif de la mémoire collective, de l'identité et de l'intégrité des communautés humaines, elle est aussi une manifestation de la perte de la diversité biologique.

Les langues, telles que nous les connaissons aujourd'hui, sont le résultat d'une évolution plusieurs fois millénaires. Elles seraient apparues d'abord en Afrique, il y a de cela plus de 150 000 années, pour se propager à travers le monde. La langue fait partie intégrante du patrimoine culturel et civilisationnel des peuples du monde. La diversité biologique est aussi le résultat de millions d'années d'évolution de la vie sur Terre. Elle représente l'ensemble des formes de vie sur terre.

Les écosystèmes fournissent les besoins essentiels de la vie, protègent des catastrophes naturelles et des maladies et représentent l'assise même de la culture humaine. Ils sont donc co-substantiels à l'existence de la vie sur terre, y compris sa dimension culturelle, spirituelle et éthique. Cependant, " l'Évaluation du millénaire des écosystèmes " -- une étude réalisée par 1 395 experts originaires de 95 pays -- démontre que jamais depuis son apparition sur terre, l'homme n'a tant détruit sa base de vie que durant les cinquante dernières années.

En effet, les pressions exercées du fait des activités humaines sur les fonctions naturelles de la planète ont atteint un tel degré que les capacités des écosystèmes à répondre aux besoins des générations futures sont désormais sérieusement, et peut-être irréversiblement, compromises. Les changements anthropiques sur les fonctions naturelles de notre planète n'ont jamais été aussi destructeurs que durant le demi-siècle écoulé, entraînant ainsi une extinction inégalée de la biodiversité.

L'extinction des espèces animales et végétales serait de 30% supérieure à son taux naturel. Au cours du siècle écoulé, le taux d'extinction des espèces aurait été multiplié par 1.000. Au cours des 500 dernières années, le taux d'extinction annuel des espèces aurait été de 1 000 espèces par an. Aujourd'hui, entre 15 000 et 50 000 espèces disparaîtraient chaque année. 20% des oiseaux connus auraient déjà disparu. 41% des mammifères sont en déclin et 28% sont directement menacés.

Les forêts couvraient, jusqu'à un passé récent, 47% de la surface de la terre. Depuis, elles ont disparu totalement dans 25 pays et à 90% dans 29 autres. 10 millions d'hectares de forêts continuent de disparaître chaque année, soit un territoire quatre fois plus grand que la Belgique.

Il est un fait bien établi que les forêts tropicales sont les écosystèmes les plus riches en termes de biodiversité. Ne représentant que 7% de la surface de la terre, les forêts tropicales abritent entre 50 et 70% des espèces vivantes aujourd'hui répertoriées. Elles représentent aussi les régions les plus riches en termes de biodiversité culturelle. On y recense entre 1 400 et 2 500 populations autochtones distinctes représentant 54% des écorégions du monde et 36% du nombre total de groupes ethnolinguistiques.

Une étude récente du Fonds Mondial pour la Nature a identifié 900 écorégions dans le monde dont 200 ont été considérées comme étant d'une importance stratégique pour la protection de la diversité biologique. L'étude démontre avec force détails la corrélation entre la carte de la distribution de la diversité biologique et celle des variétés linguistiques et donc culturelles.

Les langues sont l'une des caractéristiques essentielles de la diversité culturelle et artistique des peuples du monde. Ainsi, sur les neuf pays qui représentent 60% du nombre de langues recensées, six sont aussi des centres de biodiversité élevée. Dix des douze pays les plus riches en matière de biodiversité figurent parmi les 25 pays en tête de la liste des pays riches en langues endémiques. C'est ainsi qu'un pays comme l'Indonésie se classe en deuxième position en termes de nombre de langues endémiques mais en première position en termes de nombre d'oiseaux endémiques et en quatrième position en termes de nombre de vertébrés. Le pays des 100 000 îles se classe en septième position pour le nombre de plantes recensées au niveau mondial.

Les 200 écorégions recensées par le Fonds Mondial pour la Nature abritent 4 635 groupes ethnolinguistiques représentant 67% des 6 867 groupes ethnolinguistiques rentrant dans la catégorie des populations autochtones. Représentant environ 300 millions de personnes, c'est-à-dire moins de 5% de la population mondiale, les communautés autochtones sont les détenteurs et les gardiens d'une richesse biologique et culturelle inestimable et d'un savoir ancestral exceptionnel.

➔ [Suite page suivante](#)



La conservation de la nature est au cœur des cultures et des valeurs des sociétés traditionnelles. Les communautés autochtones ont une relation ombilicale avec la nature considérée comme un tout dont l'homme est le noyau central.

A ce titre, la terre est considérée comme "la mère spirituelle " qui offre non seulement la vie, donc la nourriture, mais aussi l'identité culturelle et spirituelle de ses occupants. Parce qu'héritée des ancêtres, comme un héritage sacré, il s'agit de la protéger pour la léguer, comme un don béni des dieux, aux générations futures.

Partant de ce principe, toute création est sacrée, et la nature relève du divin et doit faire l'objet de respect et de révérence. Pour les populations autochtones telles que les Koguis -- qui signifie, littéralement, " les habitants de la terre " -- considèrent que l'homme n'est pas le propriétaire de la terre mais que c'est la terre, considérée comme don de dieu, qui le possède et prend soin de lui.

La nature sacrée de la Terre et ses bienfaits est au cœur de presque toutes les religions du monde. Il existe, en effet, une relation intrinsèque entre la religion et l'environnement.

L'humaniste et pacifiste Theodore Monod soutenait dans ses écrits que " Nous devons apprendre à respecter la vie sous toutes ses formes : il ne faut détruire sans raison aucune de ces herbes, aucune de ces fleurs, aucun de ces animaux qui sont tous, eux aussi, des créatures de Dieu ". A travers les âges et les civilisations, la religion a toujours joué un rôle central dans la protection de l'environnement comme l'a démontré, avec amples évidences, le colloque sur "les Religions et l'Environnement " qui s'est tenu à Téhéran, Iran, en juin 2001 et dont j'ai eu l'insigne honneur de contribuer à son organisation en tant que représentant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Les sites naturels sacrés ont de tout temps constitué un instrument précieux de conservation de l'environnement. Le respect des dons de la nature considérés comme sacrés et donc sujets à des restrictions et des régulations sociales d'accès de certains sites a grandement contribué à la protection de zones particulièrement riches en biodiversité. Les sites sacrés sont considérés comme un trait d'union entre la nature, la culture et les valeurs spirituelles et éthiques.

Une étude de 10 sites sacrés au Timor a révélé l'existence de plus de 189 espèces végétales alors que seulement 46 ont été recensées dans les zones mitoyennes. Les sites sacrés concernent une variété d'écosystèmes et de paysages. Pour plusieurs communautés, au Japon, à Madagascar, en Mongolie, au Sri Lanka et ailleurs les montagnes sont considérées comme sacrées. Le Mont Fuji en est un parfait exemple.

Pour d'autres communautés des rivières, des lacs, des forêts ou des mangroves sont des éléments sacrés. Tel est le cas de la forêt Kaya au Kenya, les rivières à Zagne au Sud Ouest de la Côte d'Ivoire, les mangroves sacrées au Ghana, le désert Atacama au Chili, la région sacrée d'Agathyaekuramnekae au Sikkim en Inde, ou encore le site Huascarán au Pérou.

C'est pour cela que la Convention sur la diversité biologique accorde une importance à la relation entre la diversité biologique et la diversité culturelle avec un accent particulier sur les communautés autochtones et locales. Le préambule de cette " convention sur la vie sur terre " reconnaît que "le nombre de communautés locales et de populations autochtones dépendent étroitement et traditionnellement des ressources biologiques sur lesquelles sont fondées leurs traditions et qu'il est souhaitable d'assurer le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles. "

L'article 10 de la Convention dispose que 188 Parties contractantes se doivent " de protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques conformément aux pratiques culturelles traditionnelles compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable ".

L'article 8 j), quant à lui, demande à ces mêmes Parties " de préserver et de maintenir les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorisant la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourager le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques ".

➔ [Suite page suivante](#)



C'est pour cela que les Parties contractantes ont, dès l'entrée en vigueur de la Convention, le 29 décembre 1993, accordé une attention toute particulière à la préservation et au maintien du patrimoine des populations autochtones. C'est ainsi que dès la première réunion de la Conférence des Parties contractantes qui s'est tenue à Nassau, Bahamas en décembre 1994, un poste au sein du Secrétariat a été créé pour la mise en œuvre de l'article 8 j). Par la suite, la Conférence des Parties a institué un groupe de travail sur l'article 8 j), désormais élevé au rang d'organe subsidiaire et qui a tenu quatre réunions. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones récemment adoptée consacre dans nombre de dispositions, et en particulier l'article 31, la relation ombilicale qui unit la protection des connaissances traditionnelles et la préservation de l'identité culturelle et de l'intégrité des peuples autochtones.

La relation entre diversité biologique et diversité culturelle est aussi consacrée dans nombre de textes importants adoptés par l'UNESCO. C'est ainsi qu'en adoptant, en 2001, la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, les pays membres ont réaffirmé leur conviction que la diversité culturelle est l'une des racines du développement et qu'elle est " aussi nécessaire à l'espèce humaine que la biodiversité l'est à la nature ".

C'est ainsi que le principe de la complémentarité des aspects économiques et culturels du développement est l'un des principes fondateurs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dont nous célébrons aujourd'hui à travers ce séminaire le premier anniversaire de sa signature. En effet, le principe 5 de cette convention unique en son genre dispose que " la culture étant un des ressorts fondamentaux du développement, les aspects culturels du développement sont aussi importants que ses aspects économiques, et les individus et les peuples ont le droit fondamental d'y participer et d'en jouir ".

Le principe du développement durable est aussi un principe fondateur de cette convention qui reconnaît que " la protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont une condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures". Ainsi, en adoptant cette convention, les États membres ont élevé la diversité culturelle au rang de " patrimoine commun de l'humanité ", comme ils ont, en ratifiant la Convention sur la diversité biologique, reconnu que " la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune de l'humanité ".

Ainsi, si dans les années quatre-vingt la croissance économique mécanique a été considérée comme la nouvelle appellation de la paix, aujourd'hui la paix porte un nouveau nom, celui du développement durable, dont l'architecture s'articule autour de quatre piliers qui sont l'économie, l'environnement, la culture

et le social. En effet, il ne saurait y avoir de développement durable sans la protection de la biodiversité comme il ne saurait y avoir de protection de la biodiversité sans la préservation du patrimoine culturel des peuples du monde, et en particulier des populations autochtones et des communautés locales.

Les pères fondateurs de l'UNESCO en adoptant son acte constitutif au sortir de la deuxième guerre mondiale ont tenu à rappeler que " les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ". La Convention sur la diversité biologique tout comme la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, aujourd'hui nous rappellent que " l'appauvrissement de la diversité biologique et culturelle prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses du développement durable".

Où peut-on mieux planter dans l'esprit des hommes de demain les défenses de la diversité culturelle et la diversité biologique que dans les écoles. Je tenais à vous remercier sincèrement pour m'avoir donné ce matin la possibilité de m'adresser à vous, les éducateurs des hommes et femmes de demain.

Je tenais à féliciter sincèrement Mme Carole Marcoux, conseillère pédagogique en environnement de la Commission scolaire de Montréal, et Robert Litzler, président de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), pour cette initiative. Je tiens en effet à rendre un hommage marqué à cette association qui assume également la gestion du siège social de Planèt'ERE, la seule organisation internationale qui s'occupe d'éducation environnementale dans la francophonie.

Il me plaît de porter à votre connaissance qu'un protocole d'accord avec l'UNESCO est en cours de finalisation dans le cadre de la décennie des Nations Unies sur l'éducation en matière de développement durable. Nous voulons également réitérer notre volonté de continuer à travailler ensemble dans le cadre des activités du secrétariat à l'endroit des écoles, coordonnées avec brio par Mme Franca D'amico.

Compte tenu de l'importance accordée par le secrétariat aux questions liées aux enfants et à la jeunesse, il me plaît de vous informer qu'un point focal en la personne de Mme Valerie Vendette a été désigné. Finalement, je tenais à remercier la direction de l'école Père Marquette pour avoir accueilli cet important colloque.

Je vous remercie de votre attention.



Formation des jeunes leaders écologistes sur la conservation de la biodiversité

Mission d'éducation environnementale

RAPPORT INTERIMAIRE
Septembre 2006 -

REPUBLIQUE DU BENIN

NATURE TROPICALE
MUSÉE DES SCIENCES NATURELLES



I - Contexte

Depuis le mois de mai 2006, Nature Tropicale ONG (Cotonou, Bénin) en collaboration avec le Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-être au Bénin (GRABE-BENIN) met en œuvre au Bénin un nouveau concept d'éducation environnementale dénommé «Graine Future».

Il s'agit d'un programme d'éducation environnementale par l'expérience qui consiste à former de jeunes leaders pour la conservation de la nature, en leur donnant une éducation basée sur les connaissances endogènes des communautés locales, dans la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources biologiques des zones humides du Sud- Bénin et aux alentours des aires protégées (forêts, plans d'eau et autres sites sacrés).

Ce programme est appuyé par l'IUCN Pays-Bas dans le cadre du programme de réhabilitation et gestion intégrée des ressources des zones humides du Sud – Bénin et le Sous-groupe «Cultural Biodiversity" du Réseau African Biodiversity Network, sous financement de GAIA Foundation (Angleterre).

Depuis le mois de juillet 2006, le Bureau de GTZ à Cotonou apporte son appui à travers le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN), volet Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) pour la mise en œuvre de la partie: Mission d'éducation environnementale dans le Parc National de la Pendjari, partie intégrante du programme.

La Convention d'accord (SL 11/06/GTZ-Bénin), couvrant la période du 1er juillet au 31 décembre 2006, fait office d'acte de ce partenariat.

Le présent rapport fait le point des activités exécutées à mi-parcours.

➔ [Suite page suivante](#)

A U T E U R

Yvonne Adjovi

Directrice de la communication et de la promotion de l'éco citoyenneté au Ministère de l'environnement et de la protection de la nature au Bénin.

Présidente de l'ONG
ARISE

(Association régionale des réseaux d'information spécialisée en environnement)

ccrpacip@intnet.bj



FORMATION EN ERE

II - Finalité du projet

La finalité du projet est de former des jeunes leaders écologistes pour la conservation de la Nature, en leur donnant une éducation basée sur les connaissances endogènes des communautés locales, dans la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources biologiques.

Les dix (10) meilleurs jeunes leaders écologistes sélectionnés recevront, comme prix d'encouragement, un voyage d'éducation et de formation d'une semaine dans le Parc National de la Pendjari.

Ils pourront se rendre aussi compte de la richesse de ce patrimoine très important par sa diversité biologique et connaître les stratégies et approches concrètes de conservation de la biodiversité telle que pratiquée dans le management de ce Parc de même que dans le système des parcs nationaux au Bénin.

Dans sa phase future, le décernement de ces prix encouragera les jeunes leaders, et plusieurs autres jeunes, à entreprendre des actions concrètes en faveur de la protection de la biodiversité dans notre pays. Un changement de comportement certain sera observé chez ces jeunes.

Ce programme pourra aussi faciliter et encourager la plantation et l'entretien des arbres dans les villes et les campagnes du Bénin en vue de lutter contre l'avancée du désert. Les jeunes intensifieront leurs actions de reboisement dans leurs milieux immédiats.

III - Activités exécutées

Conformément au programme établi sur la base de la phase pilote du projet «Graine Future» et l'Opération «Arbres –Vie ou Top Trees», plusieurs actions ont été menées, à savoir :

- Lancement d'appel à collaboration auprès des ONG membres du Forum Biodiversité du Bénin et Acteurs Verts de l'Afrique de l'Ouest intervenant dans les zones humides du Sud- Bénin;
- Organisation d'un atelier de validation du concept ;
- Proposition et sélection des jeunes leaders des clubs environnementaux ;
- Organisation des séjours de formation dans les zones humides ;
- Mise à disposition des jeunes leaders formés des plants indigènes ;
- Mise en terre des plants par les jeunes leaders ;
- Évaluation et validation des critères de sélection des jeunes leaders les plus méritants devant fait parti des participants à la mission dans le Parc.



IV - Résultats

4-1- Participation

Sur les trois cent vingt cinq (325) inscrits et intéressés à prendre part à la formation, à ce jour quatre vingt six (86) jeunes leaders ont effectivement suivi la formation dans les zones humides. Cette formation a entre autres porté sur les thématiques ci-dessous :

- 1 Nature – Graine future et l'Opération «Arbres –Vie ou Top Trees»: une nouvelle approche de protection de la biodiversité
- 2 Nature et pratiques endogènes de conservation
- 3 Nature santé et médecine traditionnelle africaine
- 4 Nature et documentation : techniques de collectes et traitements des informations (photo, vidéo, écrit, etc.)
- 5 Nature, jeunesse, leadership et activités alternatives
- 6 Nature et gestes pratiques quotidiens:
 - Hygiène et assainissement personnel
 - Gestion rationnelle de l'eau et de l'énergie électrique
 - Nature et énergies alternatives
 - Gestion des ressources naturelles (faune et flore)

Exercices

- 1 Test de bouche à oreille
- 2 Test de mémoire
- 3 Test des sens
- 4 Communication avec la nature

[Suite page suivante](#)



FORMATION EN ERE



4-2- Evaluation

À la demande des organisateurs, du 08 au 10 septembre 2006, 15 responsables d'ONG ont pris une part active aux activités du programme «Graine Future» et l'Opération «Arbres -Vie» à Hozin (Commune de Dangbo) et à Bèmbè (Commune des Aguégus).

L'objectif est de procéder à l'évaluation à mi-parcours du concept au Bénin, d'élaborer et de valider les critères de sélection des meilleurs participants au programme et de pré- identifier les leaders devant visiter le Parc National de la Pendjari au mois de décembre 2006, objet du partenariat avec le Bureau de la GTZ à Cotonou.

Une occasion exceptionnelle a été donnée aux participants de vivre la mise en oeuvre de la Graine Future. À l'issue de ce séjour en milieu réel, les critères de sélection des leaders les plus méritants ont été élaborés et adoptés.



4-3- Critères de sélection des leaders les plus méritants

- Être ressortissant d'un pays de la CEDEAO;
- Avoir entre 15 et 25 ans d'âge au 31 décembre 2006;
- Être membre d'un Club Nature ou d'un Comité de Sauvegarde de l'Environnement et si possible être le leader du groupe;
- Être parrainé par une ONG ou toute autre Association spécialisée dans la protection et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité et membre du Forum Biodiversité du Bénin / Acteurs Verts de l'Afrique de l'Ouest (GAWA);
- Avoir du goût pour la culture locale et du respect pour les personnes âgées;
- Aimer la nature et avoir posé des actions contribuant à sa sauvegarde;
- Être endurant et capable de séjourner en milieu

rural (forêt, parc);

- Être libre de tout engagement et avoir l'autorisation des parents (surtout les mineurs);
- Être courtois et respectueux;
- Avoir un esprit d'équipe;
- Maîtriser le concept Graine Future;
- Produire un rapport à la fin de la formation;
- Avoir été assidu au cours de la formation et avoir pris des engagements sérieux pour mettre en pratique les enseignements reçus;
- Avoir pris l'engagement de partager avec les autres membres de leur club et entreprendre des actions sur la biodiversité culturelle (médecine Africaine, art culinaire, l'écologie traditionnelle, les techniques culturelles, l'histoire, la culture, le savoir-faire, les chansons, les légendes, les proverbes, les contes, les danses, l'habillement, les jeux...);
- Avoir planté, suivi et entretenu les plants indigènes reçus dans son environnement immédiat;
- Tenir compte de la représentativité des ONG qui ont présenté des candidats aux formations;
- Tenir compte de la représentativité régionale de provenance des participants.

4-5- Candidats sélectionnés pour participer à la mission dans le Parc

Sur les 86 leaders ayant déjà participé à la Graine Future et l'Opération Arbres -Vie ou Top Trees, dix (10) meilleurs jeunes leaders écologistes ont été retenus pour participer à la mission dans le Parc de la Pendjari au mois de décembre 2006.

Une remise officielle des prix aux meilleurs jeunes leaders écologistes, sous l'égide du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature et en présence des médias, sera organisée au mois de d'octobre 2006 à Cotonou.

Ensuite le séjour d'éducation, de sensibilisation et de formation de cinq (5) jours dans le Parc National de la Pendjari au profit des dix (10) meilleurs jeunes leaders écologistes, sélectionnés dans le cadre de la Graine Future, sera organisé dans le mois de décembre 2006.

Un accent particulier sera mis sur la communication par les médias pour la promotion du Parc National de la Pendjari, le concept Graine Future et la mise en oeuvre de la Convention sur la diversité Biologique (CDB) au Bénin.



OPINIONS

Vers une éducation à l'urbanité et au développement durable

par Olivier Martel

A U T E U R

Olivier MARTEL

Chargé de l'éducation au développement durable, Grand Lyon.
omartel@grandlyon.org



Depuis plusieurs années, les villes s'organisent en réseau pour être mieux reconnues (Eurocités, Global City, réseau international des villes éducatrices...) et certaines se sont engagées vers un développement durable : plus de 600 villes européennes ont signé la charte d'Aalborg.

Par ailleurs, la ville est un environnement en soi. En ce sens, habiter le temps et l'espace de son environnement urbain peut être un support pédagogique, comme les milieux naturels le sont pour l'éducation à la nature.

Entre les discours des éducateurs qui disent sauver les urbains dans leurs rapports à la nature en les emmenant à l'extérieur des villes par des actions pédagogiques, et les urbains qui considèrent que parmi les plus grands pollueurs, il y a les habitants de la campagne qui favorisent les infrastructures et l'étalement urbain (urbains qui prônent ainsi une ville dense et de Haute Qualité Environnementale), l'éducation, outil de médiation, a toute sa place.

L'éducation à la ville n'échappe pas aussi à une réflexion sociétale. Le renversement

de la pyramide d'âge va modifier la structure psychique de la société (moins de jeunes et plus de seniors). Pour favoriser le lien social, le vivre ensemble, les projets éducatifs intergénérationnels sur la ville s'amplifient.

Éduquer aux générations futures, c'est éduquer aux lendemains, donc avoir une vision prospective de la ville et de la métropole.

Dans cet esprit, le travail pédagogique sur les villes utopiques (imagines ta ville, bouges ta ville...) s'effectue déjà depuis longtemps (1) L'éducation aux projets urbains prend en compte plus facilement le renouvellement urbain. À ce sujet, le prochain séminaire de Citéphile, réseau français d'éducation à l'environnement urbain s'intitule : "espaces publics et transformations urbaines" (2).

Avec la démocratie participative, les formes d'expressions de politiques s'organisent en quatre fonctions : concerner, communiquer, former, éduquer.

OPINIONS



Un débat a donc lieu sur le fait que la concertation sur un projet urbain précède-t-elle l'éducation au projet urbain ou vice versa ? Sans réponse modélisante, car spécifique à chaque projet, ce débat tente de clarifier et de préciser les interrelations entre ces fonctions.

L'éducation à l'environnement a évolué sur des interventions relevant de la prise de conscience, puis vers des actions reliées au territoire, et désormais, en partie sur un engagement de changements de comportements.

Quand le psychologue Jean Piaget déclarait " l'action engendre la pensée ", les critiques fusèrent au nom du principe que les valeurs entraînent la pensée.

La théorie de l'engagement et avec des applications tels que les travaux de Robert-Vincent Joule (3) sur la communication engageante, opère un retour de balancier. De nombreux exemples d'éco-attitudes sur les villes se multiplient.

En France, historiquement, l'éducation à l'environnement est associative avec quelques enseignants militants, naturalistes, au sein des écoles primaires.

L'éducation à l'environnement est basée sur les milieux, sur une société de lieux, débouchant sur une éducation au territoire.

Plus on marche dans un lieu, plus on habite ce lieu. Le développement des types de balades en est une illustration (balades touristiques, balades urbaines animées par des guides du patrimoine le plus souvent, balades sensorielles en ville, balades citoyennes organisées par des habitants qui font découvrir leurs quartiers à d'autres habitants, balades virtuelles où la méthodologie de l'hyperpaysage (4) est moteur. La lecture du paysage urbain par des enquêtes, la littérature urbaine comme le définit Diane Pruneau de l'université de Moncton (Canada) complètent la panoplie des pistes pédagogiques.

Parce qu'elle touchait dans la vie quotidienne le citoyen, une éducation à l'environnement de proximité a fleuri. En dehors des thématiques classiques sur l'eau en ville, sur les déchets, sur le parrainage de plantations d'arbres en ville, ou sur les énergies (5), la structuration de l'éducation à l'environnement sonore est récente. Les appels à projets sur ce sujet de la Fondation de France ont joué un rôle, associant des acteurs de l'éducation à l'environnement, de l'éducation aux médias (radios) et d'artistes (musiciens).

Il ne s'agit pas d'appliquer uniquement la directive européenne sur le bruit et ses mesures, mais de **considérer qu'une ville sonne**, et dans la manière de sonner, la ville modifie les comportements de ses habitants. Des pistes pédagogiques et des outils ont aussi été créés (6). Dans ce contexte, l'éducation à l'environnement urbain issu de l'éducation à l'architecture, au patrimoine, tout en sachant que ces actions se poursuivent, a évolué vers une éducation à la ville avec les apports de la citoyenneté. Citons en exemple le bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale de Février 2000 qui a vu surgir les classes de villes où les élèves découvrent et s'approprient leurs propres quartiers avec une approche citoyenne.

L'éducation à l'environnement urbain est impactée par une société de flux (migrations des biens et des personnes)

L'éducation à la mobilité est devenue très présente dans l'éducation à la ville durable. Les pédibus en sont un exemple en pleine expansion. Plus de 52 écoles ont des lignes quotidiennes de pédibus dans l'agglomération lyonnaise (7), qui ne se limitent pas à une éducation à la mobilité, mais à une réappropriation citoyenne de la ville, du chemin de l'école, de l'espace public.

➔ [Suite page suivante](#)



OPINIONS

Après l'éducation au corridor écologique (la faune sauvage qui se déplace), au corridor humain (les pédibus), une prochaine démarche complémentaire serait une éducation au corridor métropolitain (par exemple, éduquer au SCOT). Ce qui signifie changer de paradigme, au lieu du "pensez globalement, agir localement", se repositionner mentalement sur "pensez localement, agir globalement".

Les métropoles ont plus de liens avec les autres métropoles qu'avec leurs arrières - pays respectifs. L'éducation n'est pas épargnée par ce phénomène. Le sentiment de proximité n'est plus forcément lié au kilométrage. Les échanges entre praticiens de l'éducation à la ville et à la métropole en sont le reflet. D'où aussi, une meilleure organisation collective est à produire pour l'écoute des "arrière-pays" des métropoles.

L'éducation au développement durable est d'abord de l'éducation. Dans le cadre de la recherche internationale sur l'éducation relative à l'environnement (discipline universitaire qui n'existe pas encore en France), une quinzaine de courants sont identifiés (8).

Deux semblent importants sur l'éducation à la ville :

- le courant de développement communautaire. La thèse de doctorat de sciences de l'éducation de Carine Villemagne (Université du Québec à Montréal et université de Rennes 2) sur l'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain y fait référence. La thèse est initiée à partir d'une étude des éco-quartiers de Montréal, provenant d'une démarche de co-construction éco citoyenne et collective pour embellir son quartier par des actions pédagogiques ;
- le courant de l'ethno pédagogie consiste en une mise en valeur pédagogique de la mémoire des

habitants. Sur l'agglomération lyonnaise, l'association Science et Art en est une illustration concrète sur les mémoires et les savoirs des habitants, sur le rapport avec le fleuve Rhône et le territoire de l'anneau bleu en vue d'une autonomie éco citoyenne resituée dans l'histoire. Après des enquêtes ethnologiques, la méthode déployée est de produire une création artistique collective pour favoriser un engagement éco citoyen.

L'avènement du développement durable ne menace par l'éducation à la ville ; il en est une continuité partielle.

Dans le plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon (9), voté en juillet 2006, une éducation à la ville est confortée. La construction de maquettes pour découvrir sa ville et son fonctionnement s'effectue dans les écoles, ou auprès d'enfants hospitalisés (l'hôpital Debrousse à Lyon). L'outil "la ville en valise" créé par l'association Robins des villes avec le soutien du Grand Lyon en est un exemple. Avec la fédération des centres sociaux du Rhône, la réflexion sur un agenda 21 d'un centre social est en cours, avec toutes ses dimensions pédagogiques, de l'enfant, du senior, de la famille.

Le développement durable favorise aussi le croisement d'acteurs concrets de l'éducation à l'environnement, de l'éducation au développement et de l'éducation à la santé pour imaginer de nouvelles niches pédagogiques et de futurs projets.

Toutes ces approches conduisent à ré-enchanter la ville, à aimer la ville, douce et agréable à vivre, à sentir et à goûter la ville.

Il faudrait agir et parler d'éducation à l'urbanité, où toutes les facettes de l'humanisme puissent s'exprimer.

(1) Voir l'exemple de la ville de Québec dès 1995, réalisé avec de nombreuses écoles

(2) Site : www.citephile.org

(3) Voir les travaux de R.V. Joule, professeur de psychologie sociale sur l'environnement à l'université de Provence et les actes des colloques "Eco citoyenneté, des idées aux actes" organisées par la région et l'Ademe Paca

(4) Méthode développée par Christine Partoune, dans une thèse de doctorat de sciences de l'éducation en Belgique. Voir le site www.hyperpaysage.com

(5) "Éducation à l'énergie - préparer les consommateurs d'énergie de demain" - Commission européenne/ Direction générale de l'énergie et des transports 2006

(6) "Écoutez la ville, pour une éducation à l'environnement sonore", guide multi partenarial piloté par l'Apieu à Montpellier 2005

(7) Les pédibus sont la résultante d'un plan de déplacement domicile-école, organisé par des parents volontaires et bénévoles : www.grandlyon.com/pedibus

(8) Travaux de Lucie Sauvé, la chaire de Sciences de l'éducation à l'environnement à l'UQAM de Montréal. Voir le site www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/

(9) Le plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon est consultable sur www.grandlyon.com, rubrique stratégie, puis développement durable, puis participation du citoyen.

IMPRESSUM



Délais de rédaction

Les dates limites de réception des textes à publier seront dorénavant rigoureusement respectées. Elles ont été fixées au **1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre** de chaque année.

Rédaction et production

Les personnes suivantes ont collaboré au second numéro du bulletin Planèt'ERE.net

- > **Adam Abakar Kayaye**,
Président AJAC MAO, Tchad
- > **Ahmed Djoghlaif**,
Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique
- > **Araba Kadidiatou Yonli**,
Présidente de Planèt'ERE, Burkina Faso
- > **Assimassi Kossi Satro**,
Directeur Exécutif de l'ADETOP (Association DEcouverte TOgo Profond), Togo
- > **Brigitte Blais**,
Communications Terre-à-Terre, Canada
- > **Évariste Guibré**,
Secrétaire Général du SNESS, Burkina Faso
- > **Gareth Thomson**,
Co-président de la Conférence "En route vers un avenir viable "
- > **Nahimana Guérin**,
Coordonnateur en ERE du Burundi, Burundi
- > **Olivier Martel**,
Grand Lyon, France
- > **Pascal Labonté**,
Secrétaire de Planèt'-ERE (Québec), Canada
- > **Robert Litzler**,
Président de l'AQPERE, Trésorier de Planèt'ERE (Québec), Canada
- > **Salifou Assane Seyni**,
Président de l'ONG "Ecole Instrument de Paix.", Niger
- > **Xavier Ateba Dieudonné**,
Secrétaire exécutif du CEECAM, Cameroun
- > **Yvonne Adjovi**,
Présidente de l'ONG ARISE, Bénin

Le Bulletin d'info de PLANÈT'ERE est une publication trimestrielle de PLANÈT'ERE.

Directrice des communications

Dolores Ferrari

Conception

NEXTi Studio, son et communication
Document non contractuel
Copyright : PLANÈT'ERE février 2006

Réalisation

Robert Litzler de Planèt'ERE et
Communications Terre-à-Terre
Isabelle Beaudoin et Brigitte Blais

Webmestre

Ramon Martos,
Fondation suisse d'Éducation pour
l'Environnement

Envoi par courriel

Martine Salvi
Fondation suisse d'Éducation pour
l'Environnement

Planèt'ERE

c/o Association québécoise pour
La promotion de l'éducation
relative à l'environnement
(AQPERE)
Collège de Rosemont
6400, 16 Avenue Montréal,
H1X 259 Québec
Canada
Téléphone : 514-376-1065
Télécopieur : 514-376-1905
E-mail : info@planetere.org

Adresse internet

<http://www.planetere.org>

Si vous avez des propositions d'amélioration, tant du point de vue rédactionnel que graphique, n'hésitez pas à nous les transmettre à info@planetere.org.